# L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 25 numéro 20, 21 mai 2010


## Dans nos pages cette semaine


Delta du Mackenzie

**Frais puis cuits**

**Page 3**

**Le plastique, ça se recycle**

**Page 6**

4e Festival international de luth

**Hay River subjugué**

**Page 12**

*Les chutes McNally, aux abords de la route 3, entre Enterprise et Kakisa. Une petite visite aux chutes s'imposait la fin de semaine dernière avec la température clémente et la (quasi) absence de moustiques. (Photo : Édith Vachon-Raymond)*

Projet gazier du Mackenzie

# La réponse préliminaire des gouvernements

**Le gouvernement fédéral et le gouvernement des TNO ont émis une réponse provisoire au rapport de la Commission d'examen conjoint du Projet gazier du Mackenzie.**

*Maxence Jaillet*

Dix recommandations sur les 115 que les membres de la Commission d'examen conjoint (CEC) du Projet gazier du Mackenzie ont adressées aux gouvernements fédéral et territorial seront acceptées dans leur intégrité. C'est ce que révèle un communiqué de presse d'Environnement Canada annonçant la diffusion, le lundi 17 mai, d'une réponse officielle, mais incomplète au rapport présenté le 31 décembre 2009 par la CEC.

Les deux gouvernements ne sont pas exprimés sur 61 autres recommandations destinées à l'Office national de l'Énergie et au gouvernement albertain.

Sur les 115 recommandations, les gouvernements disent accepter l'idée de 77 d'entre elles, sans toutefois pouvoir les accorder si leur libellé n'est pas modifié. Finalement, ce seront 28 recommandations que les gouvernements rejetteront d'emblée, statuant que 21 d'entre elles sont à l'extérieur de la portée du mandat fixée pour la CEC. Une des raisons avancées par le ministère de l'Environnement pour que le gouvernement du Canada n'accepte pas directement certaines recommandations est que de « grosses sommes d'argent » soient exigées pour mettre en œuvre ces recommandations. Les délais déjà annoncés par les promoteurs du pipeline ont refroidi l'élan du gouvernement canadien qui considère qu'« il est prématuré d'engager des fonds pour la mise en œuvre de ces recommandations » préférant voir se concrétiser le Projet gazier du Mackenzie avant de s'engager sur des financements qui s'étalent sur plusieurs exercices financiers.

### Vers la prospérité à la débâcle

Pour les environnementalistes tels que le groupe Sierra Club du Canada, cette réponse provisoire fait honte au processus de consultation entrepris par la CEC. « Le gouvernement du Canada vient juste lancer par la fenêtre cinq années de travail, de consultations auxquels ont bien voulu prendre part les résidents des TNO, autant que les autorités régionales et les promoteurs de ce projet », de dire John Bennett, le directeur général du Sierra Club. Ce dernier ajoute que le gouvernement à Ottawa dit promouvoir le développement durable, mais n'est pas capable d'appuyer les étapes qui pourrait faire d'un des plus gros projets d'infrastructure au Canada, un projet bénéfique économiquement et socialement tout en respectant l'environnement. Il prévoit pour les résidents du Nord, un autre boom économique suivi d'une récession, un schéma que les ténois ne connaissent que trop bien.

La réponse provisoire des gouvernements a été élaborée dans le but de pouvoir discuter avec les groupes autochtones concernés par ce pipeline de 1220 kilomètres. Selon le porte parole du consortium pétrolier, Pius Rolheiser de l'Impériale, cette étape était attendu et les promoteurs se réjouissent que « le gouvernement respecte ses engagements en produisant ce document qui sera la base des discussions avec les communautés le long du tracé de ce projet ». Les promoteurs disent ne pas s'attendre à voir ce document avant que les gouvernements publient leur réponse finale.

Aucune mention n'a été faite sur la nature des recommandations acceptées ou rejetées.

Régime réglementaire

# Un mandat bien précis

**John Pollard à la ferme intention de ne pas entrer dans le débat sur les revendications territoriales autochtones.**

*Maxence Jaillet*

Le négociateur embauché pour période de neuf mois par le ministre des Affaires indiennes et du Nord afin de mener des consultations concernant la réforme réglementaire aux Territoires du Nord-Ouest, affirme détenir un mandat très défini. N'en déplaise au chef tribal Gwich'in, Richard Nerysoo, qui le jour de la nomination de ce négociateur en chef, a affirmé que la seule manière acceptable de réformer le régime était de rouvrir les ententes de revendications territoriales. Le négociateur estime en effet qu'il est possible, dans le cadre législatif actuel, de réformer le système pour ne créer qu'une seule commission dans toute la vallée du Mackenzie chargée de réviser les projets d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles « sans qu'il soit nécessaire de rouvrir quelque revendication territoriale que ce soit». Jonh Pollard a avoué connaître la position du chef Gwich'in, mais affirme que ce dernier n'a pas voulu parler lorsque M. Pollard a initié sa première ronde de collecte d'information afin de se lancer dans les négociations, un peu plus averti sur les points de vue de chacun.

Il y a en ce moment, deux Offices de la terre et des eaux dans la vallée du Mackenzie et de nombreux panels régionaux associés à ces bureaux. Ce système en rhizome est l'héritage de la conclusion successive des différentes ententes de revendications territoriales de la région.

En conférence de presse, l'ancien ministre territorial des Finances et ancien maire de Hay River, John Pollard, a indiqué qu'il avait l'intention d'écouter attentivement chacune des parties concernées par la réforme, dont les autochtones et le gouvernement territorial, afin de proposer une approche qui fera consensus. Même s'il doit présenter le fruit de son travail au ministre des Affaires indiennes, Chuck Strahl, en décembre 2010, John Pollard assure qu'il n'hésitera pas à lui soumettre des changements qui peuvent se faire dans la foulée de ces négociations. Il a également déclaré pouvoir proposer des améliorations aux pratiques actuelles du gouvernement fédéral. Un récent rapport de la vérificatrice générale du Canada vient à l'esprit. Sheila Fraser a antérieurement blâmé davantage le ministère des Affaires indiennes et du Nord que ses agences régionales pour la lenteur du processus réglementaire nordique. Le rapport cite en exemple une demande de permis qui, après avoir été dûment révisée par l'Office de la terre et des eaux, a mis plus de quatre ans avant de recevoir l'autorisation du bureau du ministre.

John Pollard nie que l'objectif de la réforme est de déréglementer l'activité industrielle dans le Nord et de restreindre la protection de l'environnement, comme l'a affirmé à la chambre des Communes le député du Western Arctique, Dennis Bevington. « La gouverne environnementale est au faîte de nos préoccupations, se défend-t-il. Je ne suis pas ici pour dégraisser [le système]; je suis ici pour suggérer au ministre une façon de le rendre plus efficace […] Il n'est pas question de déréglementer aux dépens de l'environnement. » Il ajoute à cela que son but est d'avoir un meilleur système, plus efficace et pouvant compter sur une représentation régionale pertinente.

En fin de conférence, John Pollard confie qu'il lui semble possible d'accomplir cette tâche, si les gens veulent construire ce territoire plutôt qu'une simple association de régions et s'il peut régner assez de confiance et de bonne volonté. « Plusieurs de mes amis me demandent si je suis fou. Je n'ai pas demandé d'avoir ce travail. Vous voulez savoir pourquoi je pense être en mesure de réaliser le mandat qui m'est confié? Je ne sais pas si je peux, mais en tout cas je vais essayer », a-t-il conclu.

*Collaboration Batiste Foisy*

Incendies en forêt

# La saison estivale s'annonce active

**La saison des feux a commencé prématurément cette année en raison du temps sec. Déjà, un incendie de forêt a été déclaré dans la région du South Slave.**

*Édith Vachon-Raymond*

Le responsable des opérations pour les incendies de forêt aux Territoires du Nord-Ouest, M. Frank Lepine, a averti la population d'être sur ses gardes. Un incendie de forêt s'est déjà déclaré dans la région du South Slave, à 20 kilomètres de Fort Smith, au courant des derniers jours. Il a toutefois été rapidement maîtrisé, M. Lepine a confirmé qu'il s'agissait d'une cause humaine.

« Le printemps a débuté pas mal tôt et la neige a fondu plus vite qu'à l'habitude aux Territoires du Nord-Ouest », a affirmé M. Lepine. La troisième semaine du mois d'avril, la neige des régions du Deh Cho et du South Slave était presque complètement disparue. « C'est la même chose presque partout dans le sud du pays aussi », a toutefois précisé M. Lepine, voulant dire par là que les TNO n'étaient pas les seuls dans cette situation. Ceci a cependant pour effet d'assécher les forêts et de les rendre plus vulnérables aux incendies. Au début de la semaine, avant les jours de pluie, près de cinq endroits étaient considérés à risque élevé en matière d'incendies de forêt, selon la carte d'évaluation du danger d'incendie en forêt, disponible sur le site web de la division de la gestion des forêts du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des TNO. En date du mercredi 19 mai, seulement les environs de Wekweti étaient encore considérés à risque élevé. Partout ailleurs, le risque était qualifié de modéré.

M. Lepine invite toutefois la population à être très prudente lorsqu'elle allume un feu domestique en forêt. « C'est déjà sec à l'extérieur et le printemps a tendance à présenter un très bas taux d'humidité », a-t-il averti. « Cette température-là, avec un peu de vent, peut résulter à un énorme incendie de forêt! », ajoute le responsable des opérations pour les incendies de forêt aux TNO. Il met l'accent sur le fait qu'il faut s'assurer d'avoir complètement éteint le feu avant de le quitter.

Par ailleurs, l'entraînement des équipes de pompiers pour les incendies en forêt a déjà débuté. L'équipement et les réservoirs seront d'ailleurs fin prêts dès le retour du long week-end de mai. « Nous ne ferons aucun feu contrôlé cette année », a aussi partagé M. Lepine. Les feux contrôlés sont parfois des mesures prises lorsqu'une forêt présente un trop grand risque de s'incendier facilement. Des pompiers supplémentaires seront entraînés pour être prêt à agir en cas d'un déclenchement.

« C'est dur de prévoir, il pourrait se mettre à pleuvoir demain, et ce, jusqu'au mois d'août. Le risque d'incendie en forêt dépend toujours de la température que nous avons », explique-t-il. L'année dernière s'est avérée une saison record avec seulement 41 feux de forêt. « Nous avons habituellement environ 300 incendies par année », soutient M. Lepine. En 1995, les TNO ont connu un nombre record d'incendies de forêt, les responsables des opérations d'incendies en forêt ont travaillé à l'extinction de plus de 650 incendies de forêt.

Pour reporter toute anomalie suspecte ou incendie en forêt, contacter le 1-877-NWT-FIRE (1-877-698-3473).

## ÉCHOS des T.N.-O.

*En collaboration avec Radio Taïga*

### Soins de santé supplémentaires

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Sandy Lee, se retrouve à nouveau sur la sellette. Son projet de réforme du programme de prestations de soins de santé supplémentaires est très mal reçu auprès de la population.

Le 11 mai, environ 150 personnes, dont une soixantaine d'aînés, ont manifesté devant l'Assemblée législative pour dénoncer le programme qui, disent-ils, taxe indûment les personnes malades et âgées. Près de 2000 personnes ont également signé une pétition réclamant que la réforme soit abandonnée. Le programme propose une tarification à pièce basée sur le revenu pour les frais d'optométriste, de dentiste et de médicaments, entre autres.

En chambre le 12 mai, la ministre a dû répondre à de nombreuses questions concernant le controversé programme. Les députés Glen Abernethy et Wendy Bisaro, notamment, ont estimé que le programme cré de la division et ils ont dénoncé le fait qu'il excluait des citoyens qui sont couverts sous le régime actuel. D'après la députée de Frame Lake, Wendy Bisaro, la ministre et le cabinet font preuve d'un entêtement incompréhensible dans ce dossier

### Joe Handley et le débat sur les soins de santé

L'ex-premier ministre des Territoires du Nord-Ouest et candidat libéral dans Western Arctic, Joe Handley, s'immisce dans la controverse entourant le nouveau programme de prestations de soins de santé supplémentaires. Handley refuse que son gouvernement assume le blâme pour les déboires actuels du programme proposé par la ministre de la Santé Sandy lee.

Selon l'ex-premier ministre, le programme a été conçu pour générer plus de revenus pour le système de santé. Il assume que le programme est assez général pour que la ministre trouve une solution aux problèmes. Handley suggère que le gouvernement amasse des fonds pour le système de santé en augmentant le niveau d'imposition plutôt que de faire payer les utilisateurs.

### Yellowknife pour l'expansion du projet Talston

La ville de Yellowknife et son maire Gordon Van Tighem entendent être actifs lors de la prochaine réunion de l'association des communautés des Territoires du Nord-Ouest. Le maire entend notamment mener conjointement avec Hay River les revendications pour que les TNO puissent être alimentés en énergie renouvelable. Van Tighem demandera à l'association de faire du lobby pour l'expansion du projet hydroélectrique Talston.

### Les Ténois peu enclins à défendre leurs droits linguistiques

La commissaire aux langues officielles présentait le 13 mai son rapport annuel au Comité permanent des opérations gouvernementales. Vingt-cinq ans après l'entrée en vigueur de la Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, très peu de gens utilisent les recours à leur disposition pour faire respecter leurs droits linguistiques. En 2008-2009, le Commissariat aux langues officielles des TNO n'a reçu aucune plainte du public concernant la Loi sur les langues. Même avec 9 langues officielles autres que le français et l'anglais, et alors que les langues autochtones regroupent trois fois plus de locuteurs que le français, le nombre de requêtes reçues par le Commissariat est spécialement bas à propos de ces langues. En 2008-2009, sur une vingtaine de demandes d'information reçues, une seule émanait d'un organisme autochtone.

La commissaire pense que les autochtones devraient prendre exemple sur les francophones en ce qui a trait à la défense de leurs droits linguistiques. Selon elle, les francophones sont davantage combatifs quand il est question de la langue.

Jeunesse TNO

# Du renfort pour cet été!

**Depuis le 17 mai dernier, Gabrielle Boucher fait partie de la petite équipe de Jeunesse TNO. Une ressource qui arrive à point pour l'organisme jeunesse qui planifie un été des plus mouvementés!**

*Édith Vachon-Raymond*

L'arrivée de Gabrielle Boucher pour faire équipe avec elle tombe à point pour Jeunesse TNO. À titre d'assistante à la coordination, Gabrielle suivra Rachelle Francoeur, coordonnatrice à Jeunesse TNO, dans tous ses activités et déplacements.

« Contrairement à ce qu'on pense, il y a des jeunes qui restent! », dit Rachelle Francoeur. Pour ne pas les laisser à eux-mêmes, Jeunesse TNO prévoit donc une belle programmation d'activités pour la saison estivale. Des ateliers de survie, des sorties de pêche avec une entreprise touristique, un camp de leadership et du « camping de chars » figurent parmi les activités visées par Mme Francoeur. Les deux femmes se rendront aussi à Fort Smith pour une durée d'environ trois semaines pour coordonner et animer le camp de jour francophone de la petite communauté.

« Elle va pouvoir élaborer le plan pour les Jeux de la francophonie qui se tiendront, en juillet 2011, à Sudbury, en Ontario », ajoute la coordonnatrice. De cette façon, les jeunes Ténois arriveront bien préparés à cette activité d'envergure nationale. « Un moment donné, c'est le dédoublement! », lance Mme Francoeur, qui doit aussi se rendre pour une assemblée générale annuelle à Whitehorse, cet été. Grâce à sa présence, Gabrielle assurera une permanence à Jeunesse TNO afin que l'organisme ne croule pas sous tous ces mandats et activités prévus à l'horaire.

*Il n'y a pas de doute à se faire, Jeunesse TNO s'annonce d'un dynamisme époustouflant cet été. Rachelle Francoeur a d'ailleurs confirmé son intention de développer des partenariats avec les associations francophones et la commission scolaire francophone pour maximiser leur présence auprès des jeunes. (Crédit photo : Courtoisie Rachelle Francoeur)*

« Elle connaît les TNO, elle connaît les jeunes. Sa sœur, Geneviève, c'était l'ancienne assistante à la jeunesse ici », explique Mme Francoeur pour justifier le choix de Gabrielle Boucher plutôt qu'une autre pour ce poste. « Ça va être lplaisant avec Rachelle! Elle a vraiment de bonnes idées », a d'ailleurs partagé Gabrielle, mercredi dernier, rejoint par *L'Aquilon*. La jeune fille avait déjà été motrice de langue française à l'école Boréale, elle est aujourd'hui étudiante au baccalauréat interdisciplinaire en arts à l'Université du Québec à Chicoutimi. Pour elle, l'emploi d'été à Jeunesse TNO, qu'elle a obtenu via Jeunesse Canada au travail, tombait pile dans ses plans estivaux. Gabrielle avait déjà planifié de revenir aux TNO pour l'été : « Je voulais vivre un été dans les TNO, la gang est vraiment le fun! » Elle a déjà investi les bureaux de la petite maison bleue.

Par ailleurs, les deux employés prévoient se rendre, dès la première semaine de juin, à Hay River et à Fort Smith afin d'aller recruter des jeunes pour leurs activités et les informer de ce qui s'en vient pour l'été 2010.

AFDM

# Frais puis cuits

**125 homards ont régalé la communauté d'Inuvik.**

*Ann Church et Elise Décarie-Jean (Photos : Philippe Morin/CBC)*

*Maxence Jaillet*

« C'est la grosse attraction qui pogne », décrit Andrée Bélanger, l'agente de développement de l'Association des francophones du Delta du Mackenzie en parlant de l'annuel souper de homard proposé à la communauté d'Inuvik. Des crustacés vivants qui proviennent du Nouveau-Brunswick et acheminés en près de 24 heures jusqu'à cette collectivité arctique. L'AFDM organise cette activité depuis neuf ans maintenant, mais c'est la famille Church qui si l'on peut dire est la marée derrière cet arrivage fraichement pêché. On retrouve bien sûr Ann Chuch au service et à la préparation avec sa nièce Élise Décarie-Jean ainsi que son fils Éric à la cuisson des invertébrés. Cette année, c'est Andrée Bélanger qui s'est occupé du pré découpage. « Après la cuisson, on entame les pinces et la queue, on sert ensuite le homard en entier avec du beurre à l'ail et de la salade », dit-elle en mentionnant qu'il y avait aussi des steaks pour ceux qui n'étaient pas sûrs d'aimer l'expérience. « Certaines personnes en mangeaient pour la première fois de leur vie, il fallait une alternative au cas où. Je me rappelle deux jeunes filles des Philippines en séjour ici qui ont vraiment découvert quelque chose, elles m'ont dit avoir apprécié. »

Selon Pour Philippe Morin, un résident d'Inuvik, c'est une bonne occasion de voir se rassembler la communauté de la côte Est du Canada autour de cette délicatesse marine. « Il y a des francophones et plein d'autre monde également, ce n'est pas souvent que l'on a du homard au diner à Inuvik, alors on en profite », indique-t-il.

Après le rouge des homards, l'AFDM finira le mois de mai avec les couleurs du Nord. Samedi 29 mai, l'Association organise en effet, une exposition de trois artistes sur le thème du Nord. Isabelle Godin exposera ses toiles, Édith Vachon-Raymond présentera plusieurs photographies et Andrée Bélanger accrochera dessins et peintures inspirés de son séjour dans le Delta du Mackenzie.

**Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-245**

CRTC — Canada

Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **3 juin 2010.**

- **Pelmorex Communications Inc.** – modification de licence de radiodiffusion de son service spécialisé d'informations météorologiques appelé MétéoMédia/The Weather Network – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2010-245** sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#609

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

# Éditorial

Alain Bessette

## Les dés sont-ils pipés?

Les gouvernements, territorial et fédéral, viennent de remettre un rapport sur les recommandations de la commission d'examen conjoint du projet gazier du Mackenzie. C'est sans trop de surprises que j'ai appris qu'à peine 10 recommandations sur un total de 115 (8,7 %) ont été retenues alors que 28 (24,3 %) seront rejetées et que 66 (57,4 %) devront être amendées.

Il y a deux points importants à souligner dans cette histoire.

D'abord, on ne peut passer sous silence que ce rapport provisoire des gouvernements se base sur quatre mois d'intense réflexion (!!!) dans l'analyse de documents basés sur un processus de réflexion de 5 ans. Si j'étais un membre de la commission, je serais complètement dégoûté de cette attitude pour le moins cavalière des gouvernements.

Je ne suis pas surpris de cette position du gouvernement fédéral. Après tout, c'est bien le premier ministre Harper qui vient de déclarer « Il n'y a que l'économie qui compte. Le reste, c'est secondaire » devant de jeunes délégués universitaires. Ça me rappelle un peu sa déclaration au début de la récession économique quand on lui demandait ce qu'il allait faire pour aider à redresser l'économie « Allez acheter des actions à la bourse » avait-il recommandé. Ça vaut bien le « Qu'ils mangent de la brioche » que la légende attribue faussement à Marie-Antoinette.

Deuxièmement, je suis désagréablement surpris que les gouvernements ne jugent pas nécessaire d'informer le public sur le contenu des recommandations rejetées ou celles retenues. Il semble que l'intention est de partir en discussion en vase clos avec certains groupes d'intérêts. Et qui défendra les intérêts du public? Nellie Cournoyea et ses partisans du gazoduc, peu importe les conséquences?

Devant cette attitude qui manque de transparence, il y a fort à craindre que ce soit les recommandations environnementales (vous savez, ce sujet d'importance secondaire comme le futur de la planète) qui soient limogées sur l'autel du progrès économique.

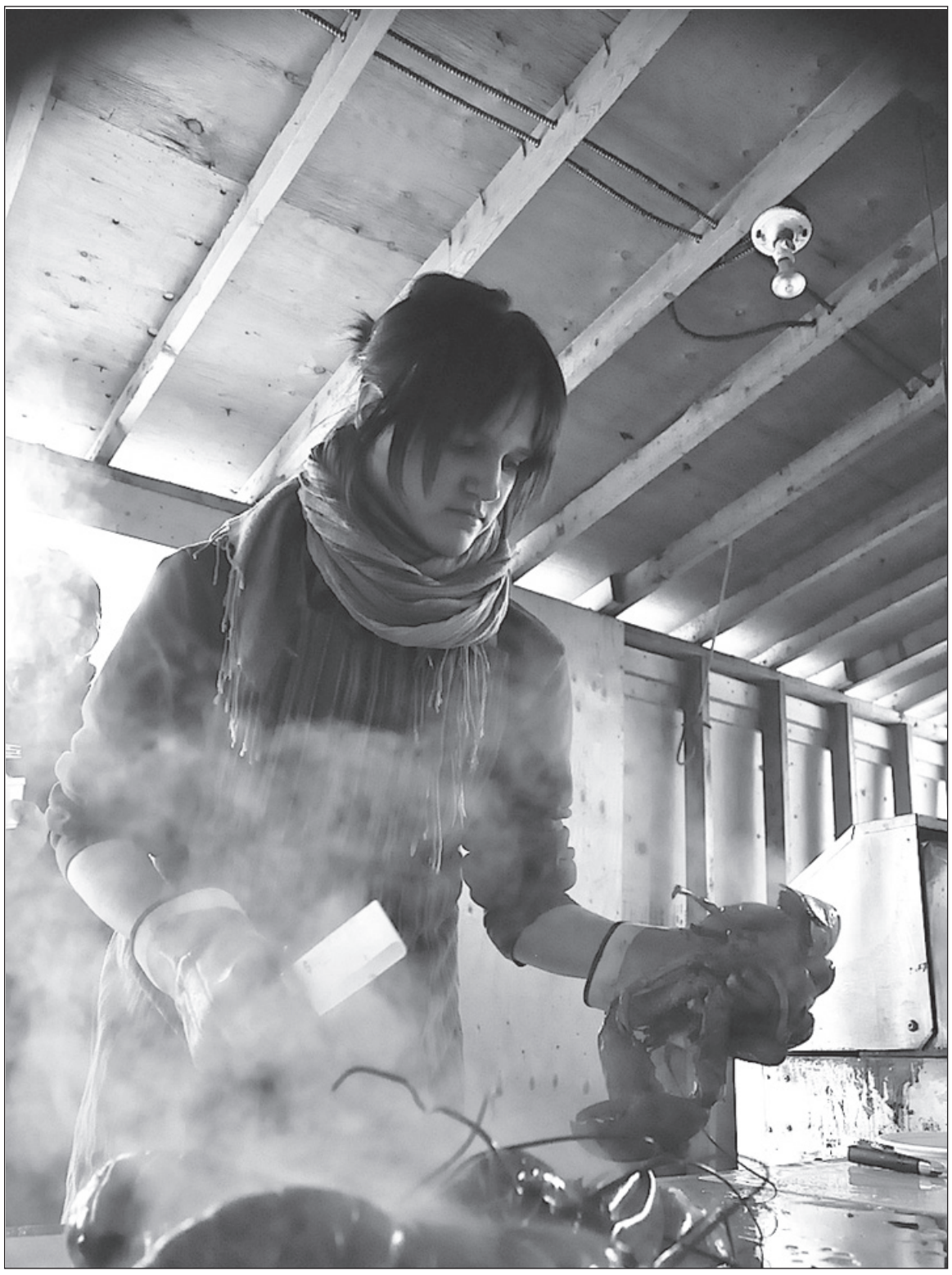

Le 8 mai à Inuvik, Andrée Bélanger, le hachoir à la main, s'occupe du découpage des homards. (Photos : Philippe Morin/CBC)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Emma St-Amour et Vincent Desforges

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF
Fondation Donatien Frémont
Office de la Distribution Certifiée — Les données de tirage sont mises à jour trimestriellement et sont certifiées par Deloitte & Touche périodiquement. Deloitte.
repco-média Agence de représentation média 1-866 411-7486

Je m'abonne!

| | 1 an | 2 ans |
|---|---|---|
| Individus : | 35 $ ☐ | 60 $ ☐ |
| Institutions : | 45 $ ☐ | 80 $ ☐ |

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Réunion de la CSF TNO

# La première école trilingue aux TNO

**Dès l'année scolaire 2010-2011, l'école Allain St-Cyr sera une école trilingue. Pour la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSF TNO), ce choix est synonyme d'excellence.**

*Édith Vachon-Raymond*

L'école Allain St-Cyr (ÉASC) sera la première école à présenter une programmation trilingue, dès l'année prochaine. C'est ce qu'a annoncé la CSF TNO lors de sa réunion publique mensuelle, lundi dernier. En plus du français et de l'anglais, les élèves de la 4e à la 12e année suivront désormais aussi un cours d'espagnol obligatoire, à raison d'une heure par semaine.

« Un atout majeur », voilà comment le directeur général de la CSF TNO, M. Philippe Brûlot, présente ce nouveau cours qui s'intégrera à leur programmation régulière, dès l'année prochaine. « On veut se démarquer des autres commissions scolaires! », lance-t-il, en mettant l'emphase sur le fait que les élèves de l'ÉASC auront l'opportunité de graduer trilingues.

« D'habitude, c'est considéré tellement d'élite que seules les écoles privées le font. Mais nous allons l'offrir dans le cadre d'une école publique », a d'ailleurs mentionné M. Brûlot, lors de la réunion publique. La décision a été prise lors de la retraite des commissaires, le conseil d'administration de la CSF TNO cherchait ce qui devrait être fait pour élever leur programmation à un niveau supérieur. « Pour nous c'était une logique [...] », ajoute M. Brûlot. Il rappelle que l'espagnol est la troisième langue la plus parlée au monde. Des crédits doubles avec le collège Aurora sont d'ailleurs une possibilité que la CSF TNO veut explorer, compte tenu du fait qu'un projet-pilote vers l'espagnol a été annoncé par le collège. M. Brûlot ajoute que la commission scolaire tentera de développer ce concept de crédit double avec d'autres institutions scolaires en dehors des TNO, comme les universités et les collèges.

« On fera du cas par cas », a précisé M. Brûlot quand il a été question de ce qui adviendrait des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Le directeur général explique que la CSF TNO privilégie le concept d'inclusion dans ses écoles, c'est-à-dire que tous les élèves sont regroupés ensemble, dans un groupe hétérogène. « Les enfants peuvent et veulent. Tout le monde a accès aux mêmes choses », a soutenu M. Brûlot, sans cependant rejeter l'idée que, si le besoin se présentait, un élève pourrait être exempté du cours d'espagnol.

« Le choix de l'excellence, de considérer l'espagnol plutôt qu'une autre discipline, comme la cuisine, ouvrait des portes. Même si je devenais soudeur et que j'étais trilingue, je pourrais fonctionner partout dans le monde », a d'ailleurs illustré le vice-président du conseil d'administration, M. Joël Hubert.

**« On veut s'unir et se coordonner » - Philippe Brûlot**

L'école Boréale n'a pas été laissée pour compte, lundi dernier. En nouveauté, pour cet été, la CSF TNO a soumis son idée de mettre sur pied un camp de leadership autochtone, en partenariat avec le responsable de la programmation autochtone de l'école Boréale, M. Stéphane Millet. Ce camp sera la prolongation de la programmation autochtone déjà en place à l'école.

Le directeur général ajoute que, de surcroît, ce camp sera l'occasion de développer un partenariat avec Jeunesse TNO. « On peut très bien voir le lien en Jeunesse TNO et le camp de leadership de la CSF. Ensemble, on peut faire des demandes conjointes de financement et, ensemble, on peut organiser des camps au bénéfice de tous les jeunes francophones des TNO », explique-t-il.

Comme si ce n'était pas tout, le conseil d'administration de la CSF TNO a envisagé comme possibilité d'utiliser ce camp comme tremplin vers la mise sur pied de formations pour les enseignants et les adultes francophones ainsi que de camps d'été académiques (axés sur la francisation le matin et sur les activités autochtones l'après-midi).

Les partenariats ne s'arrêtant pas à Jeunesse TNO, la CSF TNO a annoncé sa décision de s'allier à la Fédération franco-ténoise, dans le cadre d'un contrat de mise en oeuvre, concernant sa nouvelle ressource en communications, Mme Andréanne Laporte.

« Nous devrions nous rencontrer dans les 15 prochains jours », a conclu M. Brûlot. » Ce partenariat sera donc à suivre au courant des prochaines semaines...

Réunion publique de la CSF TNO

# La politique se précise

**Lors de sa réunion publique, la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSF TNO) a présenté sa prise de position officielle quant à sa politique d'admission.**

*Édith Vachon-Raymond*

La saga des politiques d'admission à la CSF TNO n'a pas fini de faire couler de l'encre aux TNO. Lundi dernier, le conseil d'administration de la commission scolaire a présenté sa prise de position officielle en ce qui concerne sa politique d'admission. Il s'agit d'un document complet, élaboré avec Maître Robert Lepage, l'avocat engagé par la CSF TNO, dans le cadre de leur poursuite juridique contre le gouvernement des TNO (GTNO). Cette révision est le fruit d'un travail acharné et minutieux, il sera mis en ligne sur le site web de la CSF TNO dans les prochains jours, le temps d'y effectuer quelques corrections.

Dans sa nouvelle politique d'admission, la CSF TNO présente deux volets : les élèves ayant droit et les permissions spéciales. Dans ce dernier volet, la CSF TNO a fait valoir qu'elle accepterait des élèves, selon trois catégories : les élèves ayant des ancêtres francophones (jusqu'à la troisième génération), les immigrants et les « anglophones qui choisissent de s'intégrer et d'établir un lien authentique avec la communauté francophone. » Ces anglophones pourront représenter jusqu'à un nombre équivalent à 10% de la population totale de l'école. De plus, chacun d'eux sera évalué selon 18 critères prédéfinis. « Ils devront faire preuve d'efforts de francisation », a tenu à ajouter la présidente de la commission scolaire francophone, Mme Suzette Montreuil

Le commissaire et trésorier, M. Michael St-John a, pour sa part, tenu à préciser que cette politique de 10% concernant les non-ayant droit s'appliquait à l'école Boréale, bien que la politique d'admission appartienne à la CSF TNO.

Dans son document de prise de position officielle, la CSF TNO rappelle le contexte dans lequel les étudiants ont été admis à l'école Boréale, au cours de sa première décennie d'existence. On retrace ensuite le contexte historique canadien et le contexte historique de Hay River, le concept de la réparation, les conséquences de celle-ci et, enfin, la politique d'admission visée par la CSF TNO.

« C'est un fait reconnu que les francophones du Canada ont été victimes d'assimilation », a lu à voix haute Mme Suzette Montreuil. La présidente a affirmé que, dès sa création, la CSF TNO avait fait savoir qu'elle serait plus flexible dans sa politique d'admission, afin de contrer cette assimilation dramatique. « Cette approche, axée sur la réparation et la flexibilité, était expliquée dans la politique originale de la CSF», a rappelé Mme Montreuil, la CSF TNO a donc fait remarquer qu'aucune opposition n'avait été faite de la part du GTNO.

À rappeler que les procès de la CSF TNO contre le GTNO se dérouleront l'automne prochain.


## *La commercialisation du poisson d'eau douce aux Territoires du Nord-Ouest*

La Fédération des pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest a voté en faveur du retrait des Territoires du Nord-Ouest de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement consulte actuellement les différents intervenants de l'industrie et fournit des renseignements aux gouvernements autochtones et au public à ce sujet et au sujet de l'abrogation de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* des TNO.

Les personnes intéressées à recevoir des renseignements ou à transmettre leurs commentaires concernant ces changements doivent nous contacter avant le 11 juin 2010 à l'aide des coordonnées suivantes :
John Colford, gestionnaire
Économie traditionnelle, agriculture et pêches
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-873-7383
Courriel : john_colford@gov.nt.ca

# Le plastique, ça se recycle

## La ville de Yellowknife élargit son programme de recyclage

*Maxence Jaillet*

Dès le 1er juin 2010, quatre catégories de plastique seront acceptées dans les conteneurs bleus de recyclage de la capitale ténoise. Après la catégorie de plastique numéro 2, qui comprenait certains contenants de lait, d'eau et de liquide lave-glace, ce sont les catégories 3, 5 et 7 qui ne seront plus obligatoirement dirigées vers les sites d'enfouissement de la ville.

Allison Morley , l'administratrice de la division des travaux publics de la ville de Yellowknife, avoue que cette initiative découle du programme de recyclage des contenants de lait et ses substituts assuré par le gouvernement depuis le mois de février dernier. « Nous avons de la place au sein de nos installations grâce à l'important volume des contenants de lait maintenant dirigés vers la consigne », explique-t-elle. La ville met ainsi ses conteneurs à la disposition des résidents pour recueillir ces catégories de plastiques. « Une fois déchargés au centre de tri, les conteneurs sont triés grossièrement pour s'assurer qu'il n'y ait pas de carton, de déchet ou de plastique non recyclable. La ville recycle maintenant la plupart des contenants alimentaires, mis à part les bouteilles en plastique de Ketchup et celles de sirop de table. » Les quatre catégories de plastique sont ensuite compactées sans distinction de leur composition. Ainsi comprimés, ses déchets plastiques sont acheminés par transport routier jusqu'en Alberta. Mme Morley se réjouit de cette dernière addition au programme de recyclage et espère que la population l'utilise pour réduire l'ampleur de l'enfouissement des déchets de la ville.

### Les différents numéros

Au bout du compte, quels sont les types de plastique que l'on peut mettre au bac bleu

Le nuréro 2 : Polyéthylène haute densité ou High Density Polyethylene (HDPE). Ce sont les bouteilles de shampoing, de détergent et de javel, certains sacs de vidange ou d'épicerie…

Le numéro3 : Polychlorure de vinyle (PVC). Ce sont les contenants d'huile à cuisson ou les câbles de réseaux informatiques. Le PVC est couramment utilisé dans la fabrication de jouets, de pellicules de plastique et de rideaux de douche.

Le numéro 5 : Polypropylène (PP). Utilisé pour certaines tasses pour enfant, des gourdes souples réutilisables, les pots de yaourts et de margarine, les pailles en plastiques et… les bouchons de la plupart des contenants plastiques.

Le numéro 7 : Cette catégorie comprend tous les types de plastique qui ne sont pas inclus dans les autres catégories, incluant le polycarbonate (PC) qui est connu pour libérer du bisphénol A (BPA). Ce sont les bouteilles d'eau de plusieurs litres, les disques compacts, les boitiers des Ipods et des ordinateurs, les jerricans d'essence.

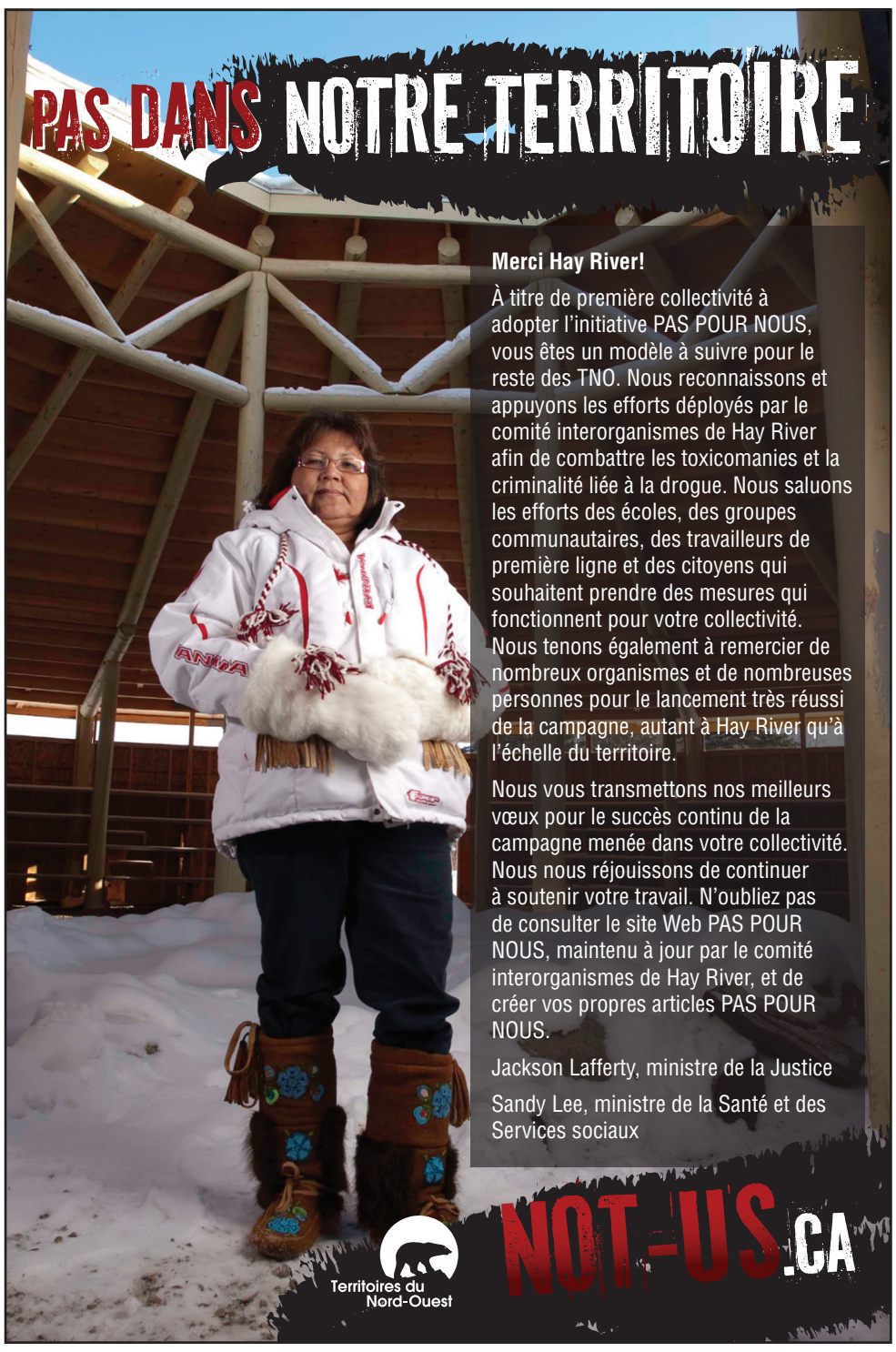


## Chronique TNO Santé

réseau TNO SANTÉ en français

### Prévention des blessures

Bien que beaucoup emploient le mot « accident » quand il est question de blessures, l'utilisation de ce terme peut prêter à confusion car bon nombre de blessures peuvent être évitées. Les blessures constituent une des principales causes de décès chez les enfants, les jeunes et les adultes de moins de 40 ans.

La prévention des blessures vise à réduire la mortalité et la morbidité causées par des collisions de la route, des accidents de bicyclette, la consommation d'alcool et d'autres substances, des chutes des personnes âgées, des noyades ou des risques propres aux jeunes enfants, tels que les brûlures, les chutes, les empoisonnements ou les étouffements.

**Port de la ceinture de sécurité**

Une utilisation appropriée de la ceinture de sécurité réduit les blessures

Attacher correctement tous les passagers qui prennent place dans un véhicule automobile

**Siège d'auto pour enfant et sièges d'appoint**

L'utilisation appropriée d'un siège d'auto pour enfant ou d'un siège d'appoint approuvé s'impose pour protéger les enfants contre le risque de blessures graves ou de décès en cas de collision.

Les sièges d'appoint sont nécessaire pour les enfants de 8 ans et moins pesant entre 18 et 36 kg (de 40 à 80 lb) et ayant une taille inférieure à 145 cm (4 pi 9 po).

**Conduite avec facultés affaiblies**

La consommation d'alcool réduit le pouvoir de concentration, nuit à la coordination, altère le jugement et ralentit le temps de réaction pendant la conduite, ce qui entraîne des collisions de routes pouvant provoquer des blessures graves.

**Utilisation du téléphone cellulaire en voiture**

La distraction et l'inattention du conducteur constituent d'importants problèmes de sécurité de la conduite. L'usage du téléphone cellulaire peut distraire le conducteur et accroître le risque de collisions. Transports Canada déconseille l'utilisation du téléphone cellulaire en voiture.

**Port du casque de vélo**

Encourageons les personnes de tous les âges à porter un casque quand elles pratiquent une activité sur roues (p. ex., vélo, triporteur, planche à roulettes, patin à roues alignées). S'il est mis correctement, un casque de vélo approuvé peut réduire considérablement le risque de blessures graves à la tête ou de décès en cas de chute ou de collision.

***La sécurité nous concerne tous à tout âge. Vaux mieux prévenir que guérir.***

**La chronique TNO santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Contact: www.reseautnosante.com; santef@franco-nord.com**

# Le Club de **Bicolo**

**Bricolage**

## *Fleur en papier de soie*

### Matériel :

- du papier de soie (couleur au choix pour la fleur et blanc ou jaune, pour le centre de la fleur)
- du ruban
- des ciseaux
- du coton ouaté
- une paille
- un crayon
- une règle

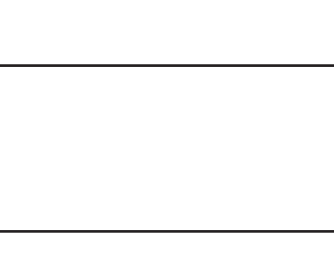

1. Découper un carré d'environ 2 pouces par 2 pouces en papier de soie jaune ou blanc.

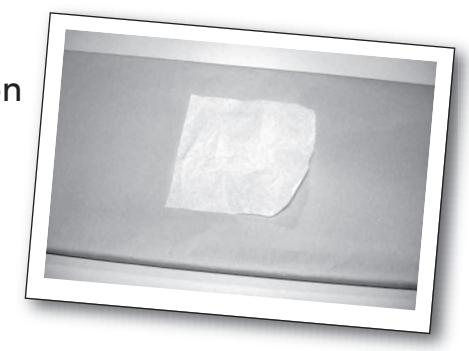

2. Mettre un petit morceau de coton ouaté au centre du carré.

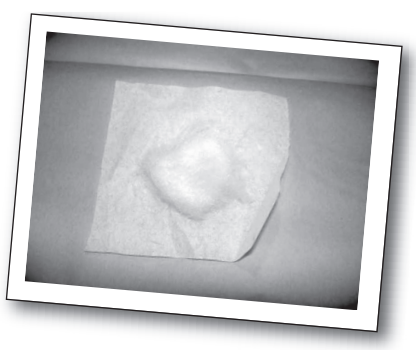

3. Mettre un bout de la paille au centre du coton et emballer le coton et le bout de la paille avec le papier soie en l'attachant à la paille avec du ruban.

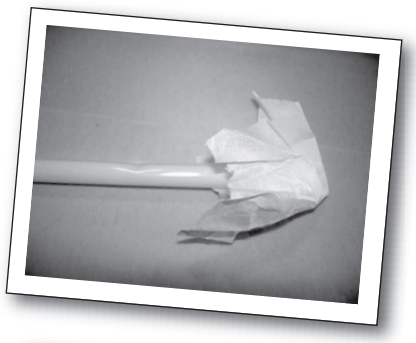

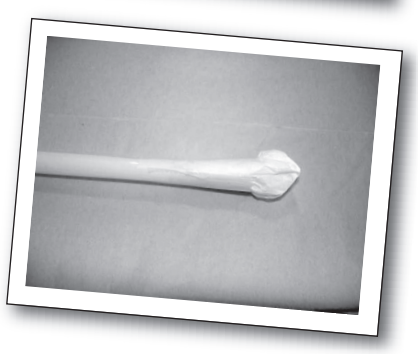

4. Avec un crayon, tracer une forme pour les pétales sur l'autre couleur de papier de soie. Tu peux découper plusieurs couches de pétales en même temps. Tu auras besoin d'au moins 20 à 30 pétales. Tu peux varier les formes de pétales. Observe bien les pétales des vraies fleurs pour t'inspirer!!

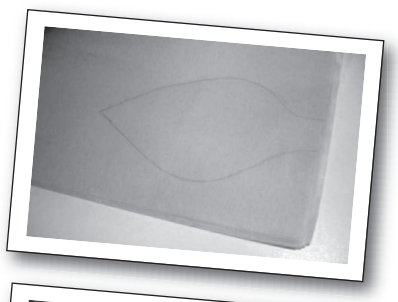

5. Pour attacher les pétales autour du coton (sur la paille), utiliser du ruban.

6. Commencer avec 4 ou 5 pétales dans une rangée et continuer à ajouter d'autres rangées pour compléter la fleur.

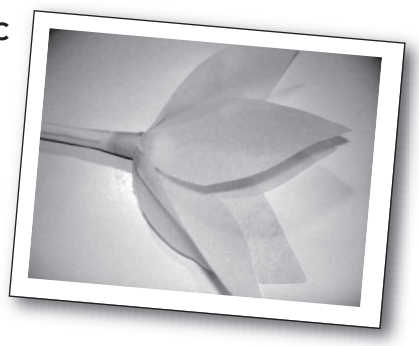

7. Quand tu as fini de mettre toutes les pétales et que tu es satisfait de ta fleur, réarranger les pétales un à un pour ouvrir la fleur.

En décorant un contenant en plastique (comme une bouteille d'eau), tu peux te construire un beau vase pour un joli bouquet de fleurs!! Utilise ton imagination pour créer différents types de fleurs!

Industrie de la pêche

# Les pêcheurs larguent les amarres

**Le gouvernement débutera des consultations pour développer un plan de marketing des poissons ténois.**

*Maxence Jaillet*

Le 17 février 2010, les membres de la Fédération des pêcheurs des TNO ont voté à onze voix contre sept que les TNO devraient cesser de participer aux activités de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED). Le lundi 17 mai, Bob McLeod, ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, a annoncé qu'un processus de consultation publique était en place afin de sonder le retrait potentiel des TNO de cette société d'État qu'est l'OCPED.

*Les pêcheurs espèrent qu'avec un nouveau plan d'affaires, plus de bateaux puissent retourner sur l'eau à chaque année. (Archives de L'Aquilon)*

« Nous reconnaissons l'importance de l'industrie de la pêche commerciale aux TNO, et le rôle qu'elle joue afin de diversifier notre économie et d'offrir des choix et des opportunités à nos régions et à nos collectivités. Les membres de la Fédération des pêcheurs des TNO ont parlé, et le GTNO travaillera avec eux pour acquérir toute information qui nous aidera à prendre une décision éclairée qui sera bénéfique aux pêcheurs, aux collectivités et aux résidents des TNO », a récité le ministre.

Cette consultation se fera jusqu'au 11 juin 2010, auprès des acteurs de l'industrie des pêches, du public et également des différentes autorités autochtones de l'ensemble des TNO.

Ces discussions sont importantes, car si les TNO ne sont plus tenus de vendre le fruit de leur pêche à l'OCPED pour que le poisson soit vendu en dehors des frontières territoriales, c'est tout un nouveau plan de marketing qu'il va falloir développer pour réussir à exporter ces tonnes de poissons pêchés majoritairement dans les profondeurs du Grand lac des Esclaves.

Jane Groenewegen, députée de Hay River Sud, suit ce dossier depuis sa première élection, il y a quinze ans. « Libérez-nous », image-t-elle en entrevue, alors qu'elle insiste que cette initiative peut marquer le début de la reconnaissance d'une ressource de qualité. « Plusieurs aspects de notre pêche font que nous sommes différents, et un plan de marketing peut vraiment souligner le fait que nos poissons sont récoltés dans une eau froide et propre, ce qui accroît forcement leur qualité. De plus, notre pêche commerciale est durable et ne menace pas l'écosystème. » Le fait que le quota de 1,45 million de kilos de poissons fixé par le ministère des Pêches et des Océans du Canada ne soit jamais atteint dans le Grand lac des Esclaves est un bon atout pour jouer la carte de la durabilité.

Lorsque les consultations seront closes, et s'il en ressort que le gouvernement doit aider les pêcheurs à développer un plan d'affaires, ce seront des programmes provenant du ministère de l'Industrie qui seront disponibles. Avant que le gouvernement ténois ne puisse intervenir, il faudra nécessairement modifier la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*, mise en œuvre en 1969, lorsque les TNO ont accepté de faire partie de l'OCPED avec les provinces de l'Alberta, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la région du Nord de l'Ontario.

Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

## Puits de gaz sulfureux de Frobisher

### Soirée d'information

La Direction des polluants et de l'assainissement d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) vous invite à assister à une soirée d'information sur le Programme des sites contaminés et sur les puits de gaz sulfureux de Frobisher.

Joignez-vous à nous pour savoir ce qui a été fait et ce que l'on fait en ce moment, et pour vous renseigner sur les plans d'assainissement. Vous aurez l'occasion de poser des questions.

Lieu : Légion royale canadienne de Hay River
Date : Le mercredi 26 mai 2010
Heure : De 19 h à 21 h

Nous vous invitons tous à assister à cette séance d'information; du café et du thé seront servis.

Pour obtenir des renseignements sur la rencontre, veuillez communiquer avec :

Alison Heslep
Téléphone : 867-669-2769
Courriel : Alison.Heslep@inac-ainc.gc.ca

Canada

Chronique linguistique

# La comparaison : aussi et autant

Les locutions adverbiales *aussi que* et *autant que* expriment toutes deux, dans une comparaison, un rapport d'égalité. On les utilise cependant dans des contextes différents.

On utilise la locution *aussi… que* lorsque le rapport d'égalité porte sur un adjectif, sur un participe ou sur un adverbe. *Aussi* vient alors directement devant l'adjectif ou l'adverbe faisant l'objet du rapport d'égalité. La conjonction *que* et le second terme de la comparaison peuvent, dans certains cas, être sous-entendus. On doit éviter d'employer l'adverbe *autant* dans ce contexte.

Exemples :

- Cette femme est **aussi** charmante **que** sa mère. (et non : **autant** charmante **que** sa mère)
- Anne est **aussi** brillante **que** drôle.
- Ils sont **aussi** avancés **qu'**ils l'avaient prévu dans leurs travaux.
- Je chante **aussi** bien **que** toi.
- Tu es toujours **aussi** drôle (**que** d'habitude).

On utilise la locution *autant que* après un verbe pour exprimer un rapport d'égalité portant sur ce verbe. Lorsque le rapport d'égalité porte sur un nom, on utilise *autant de* devant ce nom.

Exemples :

- Grâce à ses efforts, elle réussit **autant que** toi.
- Paul dépense **autant qu'**il gagne.
- Il a obtenu **autant de** bonnes réponses que toi.
- Elle a peur **autant que** toi.
- Elle éprouve **autant de** peur que toi.

On peut, dans certains cas, utiliser l'expression *autant que* lorsque le rapport d'égalité porte sur un adjectif ou un adverbe. C'est le cas lorsque l'expression *autant que* est placée après l'adjectif ou l'adverbe. *Autant que* ne peut jamais précéder immédiatement l'adjectif ou l'adverbe faisant l'objet du rapport d'égalité.

Exemples :

- Elle est gentille **autant que** jolie.
- Il travaille rapidement **autant qu'**efficacement.

Dans les phrases négatives ou interrogatives, on peut remplacer *aussi* par *si* et *autant* par *tant*. L'adverbe *si* est d'ailleurs plus utilisé que l'adverbe *aussi* devant un adjectif dans ce contexte, particulièrement lorsque le second terme de la comparaison n'est pas exprimé.

Exemples :

- Ma maison n'est pas **aussi** (ou **si**) grande **que** la tienne.
- Ma maison n'est pas **aussi** (ou **si**) grande.
- Pourquoi a-t-il demandé **autant** (ou **tant**) d'explications?

**Cette capsule linguistique est fournie par l'Office québécois de la langue française (OQLF)*

Politique territoriale

# L'électricité de tout le territoire au prix de Yellowknife

**Efficace, abordable et équitable sont les trois mots d'ordre de la nouvelle vision du gouvernement ténois concernant son système d'électricité.**

*Maxence Jaillet*

*Photo d'archives. Source : TaltsonHydro*

L'hiver 2011 risque de coûter moins cher aux résidents de communautés isolées alors que le gouvernement territorial harmonisera le prix du kilowatt d'électricité dès le 1er octobre 2010. Aujourd'hui, un résident du peuplement de Colville Lake paye 230,27 cents du kilowatt, le prix de l'électricité pour une résidence dans cette communauté autochtone sera harmonisé à 49 ¢ le kWh lorsque plus de 1 000 kWh seront utilisés par mois durant la saison hivernale de septembre à mars. En deçà de 1 000 kWh, ou de 600 kWh en été, le prix sera le même que celui de Yellowknife, calculé à 22,37 ¢ le kWh. En ce moment, le seuil de consommation pour obtenir cette subvention gouvernementale est de 700 kWh par mois. La réévaluation de ce seuil est une façon pour le gouvernement des TNO d'offrir les mêmes possibilités à chacun de ses résidents, qu'il soit à Yellowknife ou à Tsiigehtchic. Au 1er avril 2011, la subvention gouvernementale accordée aux entreprises ténoises ne sera plus effective et sera remplacée par un programme d'efficacité et de conservation énergétiques.

Dénombrant actuellement 33 zones, le territoire sera dorénavant réduit à sept zones au lieu des trois suggérées par le Comité de coordination de l'énergie, mis sur pied en 2008. La vision du gouvernement est de considérer l'électricité comme un service essentiel à tous les résidents et aux entreprises des TNO, et scinde ainsi le territoire en fonction des fournisseurs ou des distributeurs d'énergie. La Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest (SÉTNO) occupera quatre régions en fonction de ses sources d'approvisionnement. Ainsi, la zone thermique SÉTNO regroupe la plupart des petites communautés qui utilisent des centrales électriques au diesel, comme Fort Liard, Whatì ou Tuktoyaktuk. Une zone est attribuée à Norman Wells, qui utilise du gaz naturel, et deux autres zones ont été établies en fonction de la centrale hydroélectrique dont elles dépendent. Fort Smith et Fort Resolution seront SÉTNO Taltson, et Dettah et Behchoko seront SÉTNO Snare. Les trois dernières zones où l'électricité est distribuée par la compagnie Northland Utilities seront divisées de la même façon. Zone thermique pour Fort Providence, Kakisa, Wekweetì et Trout Lake, Zone Hydro pour Hay River et Zone Yk pour Yellowknife. Les modifications survenant le 1er octobre prochain n'affecteront que les zones SÉTNO, car les négociations avec la compagnie Northland Utilities ne se dérouleront que durant l'automne 2010. Avant qu'une entente ne soit conclue entre le gouvernement et ce distributeur, la collectivité de Wekweeti sera considérée comme la plus coûteuse quant au prix de l'électricité. Après le 1er octobre, cette communauté tlicho sera la seule dont le prix du kilowatt dépassera le 100 cents, avec un prix estimé à 101,33 ¢ le kWh.

C'est le gouvernement qui assumera toutes les dépenses relatives au financement de ce plan d'harmonisation, pendant lequel les factures des clients de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest seront gelées.

Alors que le ministre de l'Industrie a déposé le document expliquant les grandes lignes de cette vision, le député du Nahendeh, Kevin Menicoche, s'est dit heureux de voir le travail du gouvernement sur les prix de l'électricité, déclarant qu'il était un fervent défenseur d'une zone tarifaire unique.

Pour un autre député, cette nouvelle vision ne respecte pas les priorités qu'un gouvernement devrait se fixer pour réduire les coûts d'opérations. « Je ne vois pas, dans ce document, d'initiatives favorisant la réduction des coûts. La seule chose que je pressente, c'est que le prix de l'électricité soit transféré des utilisateurs aux contribuables de tout le territoire », a argumenté Bob Bromley, à l'Assemblée législative, alors qu'il se demandait combien de communautés allaient bénéficier, dans la prochaine année, de nouvelles installations leur permettant de réduire leur dépendance au diesel.

# Petites annonces

**Astrologie/horoscope**

15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2,59$/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #3486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

**Camp d'été**

Il reste encore quelques places disponibles au camp d'été francophone 2010 de la garderie Plein Soleil. Cet été, en plus d'une sortie hebdomadaire, les enfants s'amuseront sur le thème de l'imagination alors qu'à chaque semaine un conte différent sera exploré. Le camp se déroule du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. L'inscription est de 175 $ par semaine ou de 1200 $ si votre enfant est inscrit pour les huit semaines. Pour toutes informations, contactez Johanne Gagné au 873-9570.

**Petites annonces**

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

**Services par des élèves**

ASCADOS, l'entreprise des élèves de la 9e à la 11e année de l'École Allain St-Cyr est prête à vous servir. Service de traiteurs, gardiennage et animation de fêtes pour enfants, promenade de chiens, services administratifs et tout autre demande. Nous rammassons des fonds pour deux voyages: un échange étdiant avec des nouveaux immigrants de Montréal et un projet de développement communautaire dans un pays d'Amérique centrale. Encouragez-nous et aidez-nous à atteindre notre but! Nous accepterons gracieusement vos dons! ASCADOS par courriel à ascados@hotmail.com ou au téléphone à (867) 873-3223.

**Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.**

**aquilon@internorth.com**

Territoires du Nord-Ouest Transport

## APPEL D'OFFRES

**Production de granulat concassé**
**CT100949**

**Ingraham Trail (route nº 4), kilomètre 32,5, TNO**

Le travail consiste à produire et à stocker divers matériaux grenus.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

**15 H, HEURE LOCALE, LE 8 JUIN 2010.**

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 17 mai 2010, aux endroits précités.

Une rencontre avant soumission aura lieu à 13 h 30 le 25 mai 2010, dans la salle de conférence située au rez-de-chaussée du Highways Building, à Yellowknife.

**Renseignements généraux :** Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

**Renseignements techniques :** Tony Plant
Tél. : 867-873-7720

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca*

Territoires du Nord-Ouest Transport

## APPEL D'OFFRES

**Aérogare**
**Aéroport de Sachs Harbour**
**CT100952**

**– Sachs Harbour, TNO –**

Le travail consiste à construire une aérogare pour l'aéroport de Sachs Harbour.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

**15 H, HEURE LOCALE, LE 1ER JUIN 2010.**

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 10 mai 2010 à l'endroit précité.

**Renseignements généraux :** Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

**Renseignements techniques :** Terry Brookes
Tél. : 867-873-7098

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca*

Territoires du Nord-Ouest Transport

## APPEL D'OFFRES

**Aérogare**
**Aéroport de Paulatuk**
**CT100951**

**– Paulatuk, TNO –**

Le travail consiste à construire une aérogare pour l'aéroport de Paulatuk.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

**15 H, HEURE LOCALE, LE 1ER JUIN 2010.**

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 10 mai 2010 à l'endroit précité.

**Renseignements généraux :** Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

**Renseignements techniques :** Terry Brookes
Tél. : 867-873-7098

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca*

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail

## Commis aux finances et à l'administration

**Yellowknife, TNO**
**#SR10/14NT**

Le traitement varie entre 25,96 $ et 30,23 $ l'heure (soit environ entre 50 622 $ et 58 949 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.**

Date limite : **28 mai 2010**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, en prenant soin d'inscrire le numéro de concours **SR10/14NT**, à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des TNO et du Nunavut
Section des ressources humaines
Centre Square Tower, 5e étage, C. P. 8888
Yellowknife NT X1A 2R3
Tél. : 867-669-4414, ou 1-800-661-0792 (sans frais)
Fax : 867-873-4596, ou 1-866-277-3677 (sans frais)
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

***Pour vous procurer la description de travail de ce poste, ou pour en savoir davantage sur les possibilités de carrière à la CSTIT, consultez le www.wscc.nt.ca***

*Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour des postes semblables.*

*Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*

***Notre mission :***
***Encourager la sécurité en milieu de travail et s'occuper des travailleurs blessés.***

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

## Commis au service de l'imagerie diagnostique

**Service d'imagerie diagnostique** **Yellowknife, TNO**

*Poste à durée indéterminée*

Le traitement initial est de 25,96 $ l'heure (soit environ 50 622 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 7714 **Date limite :** 26 mai 2010

**Posez votre candidature en ligne au :**
www.hr.gov.nt.ca/employment
**Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :** Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Services de santé et Services sociaux du DEH CHO
*"Nezų Gots'endíh Gha Gots'áhodí"*

## Travailleur social communautaire, niveau III

**Fort Simpson, TNO**

*Poste à durée indéterminée*

Le concours est réservé aux personnes résidant dans un rayon de 25 km de Fort Simpson.

Le traitement initial est de 38,32 $ l'heure (soit environ 74 724 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 10 290 $.

**Nº du concours :** 7720 **Date limite :** 26 mai 2010

**Posez votre candidature en ligne au :**
www.hr.gov.nt.ca/employment
**Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :** Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Le Canadien de Montréal

# Ont-ils frappé un mur?

*Alain Bessette*

Après deux défaites (6-0 et 3-0) par blanchissage, il est très approprié de se poser la question. Le Canadien peut-il rebondir?

Dans les deux rondes précédentes, le Canadien s'est aussi retrouvé dans des situations tout aussi difficiles et a réussi à s'en sortir. Pire, tant contre Washington que contre Pittsburgh, l'équipe ne pouvait même pas afficher un jeu compétitif et a dû compter sur le brio de son gardien, Halak, et de son franc-tireur, Cammalleri, pour s'en sortir.

Paradoxalement, sur les six périodes disputées sans compter un but et en allouant neuf, le Canadien a bien joué, mieux souvent que les Flyers. Mais ils ont perdu les deux matchs disputés à Philadelphie.

Depuis le début de cette série, on parle beaucoup de l'avantage poids dont disposent les Flyers, mais ce raisonnement est un peu simpliste. Oui, les Hartnells de ce club font la vie dure aux défenseurs du Canadien. Mais ce sont les petits joueurs du club qui charrient leur offensive et décident de l'issue du match. Mike Richard (5,11), Daniel Brière (5'10), Simon Gagné (6'0) et Claude Giroux (5'11) n'ont rien de physiquement impressionnant. Mais ils se retrouvent souvent dans la zone privilégiée devant le gardien et cela fait toute la différence.

Ce n'est pas la première fois qu'on le constate cette saison, mais le Canadien en arrache toujours contre les équipes qui exercent un échec avant soutenu. Dans certains matchs, le Canadien pouvait bien contenir les joueurs étoiles des autres clubs, mais ce sont les assauts répétés des derniers trios plus physiques qui décidaient souvent de l'issue du match.

L'été dernier, Gainey avait donné du poids à la défensive du Canadien avec l'acquisition de Gill et Mara. Il croyait probablement que cela changerait le rendement du club, lorsque confronté à des équipes exerçant un échec avant. Si Gill a bien répondu aux attentes, Mara, qui est présentement blessé, n'a certainement pas constitué un atout du Canadien cette saison.

En ce moment, trop de critiques semblent porter sur le jeu du diminutif défenseur (5'9) du Canadien, Marc-André Bergeron. Moi aussi il me rend nerveux quand l'équipe adverse lance la rondelle en fond de zone et se lance à sa poursuite. Il a tendance à se débarrasser de la rondelle trop rapidement, mettant son équipe ses coéquipiers en péril. Par contre, les résultats de ces deux premiers matchs ne sont pas du tout attribuables au jeu de Bergeron qui a joué en moyenne 18 minutes par match et n'a été sur la glace que pour un seul but des Flyers, le mauvais but accordé par Halak lors du deuxième match.

Le problème actuellement, c'est la disette offensive du club. Et on verra lors des matchs à Montréal si Jacques Martin sera en mesure de trouver une solution pour relancer cette attaque.

Finalement, j'aime bien le jeune Subban, mais l'absence de Markov se fait douloureusement sentir, surtout en avantage numérique. Il n'aurait probablement fallu qu'un petit but en avantage numérique pour changer l'issue du deuxième match. Il faudra trouver rapidement une solution.


COLLÈGE AURORA

## Gestionnaire Centre de recherches du Slave Sud

**Campus Thebacha** **Fort Smith, TNO**

*Poste à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2012*

Le traitement initial est de 42,01 $ l'heure (soit environ 81 920 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 943 $.

**Nº du concours :** 7731 **Date limite :** 28 mai 2010

**Posez votre candidature en ligne au :**
www.hr.gov.nt.ca/employment
**Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :** Centre des services des ressources humaines de Fort Smith, C. P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Fax : 867-872-3298, courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

COURRIER DU LECTEUR

aquilon@internorth.com

Territoires du Nord-Ouest

## Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

*Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment*

### Responsable de l'entretien des machines fixes

**Ministère des Travaux publics et des Services**
**Travaux d'entretien** **Tulita, TNO**

*Poste à durée indéterminée*

Il s'agit d'un poste non traditionnel réservé aux femmes.

Le traitement initial est de 33,43 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 17 716 $.

**Nº du concours :** 7717 **Date limite :** 4 juin 2010

**Posez votre candidature en ligne au :**
www.hr.gov.nt.ca/employment
**Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :** Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C. P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Fax : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca.

### Agent de probation

**Ministère de la Justice** **Fort Liard, TNO**
**Services de probation**

*Poste à durée indéterminée*

Le traitement initial est de 38,32 $ l'heure (soit environ 74 724 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 530 $.

**Nº du concours :** 7730 **Date limite :** 31 mai 2010

### Spécialiste de l'entretien des terrains d'aviation

**Ministère des Transports** **Hay River, TNO**
**Aéroport de Hay River**

*Poste à durée indéterminée*

Le traitement initial varie de 31,07 $ à 36,17 $ l'heure (soit environ de 64 626 $ à 75 234 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 501 $.

**Nº du concours :** 7715 **Date limite :** 31 mai 2010

**Posez votre candidature en ligne au :**
www.hr.gov.nt.ca/employment
**Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :** Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, Woodland Drive, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

### Coordonnateur de liaison communautaire

**Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation** **Yellowknife, TNO**
**Culture et patrimoine**

*Poste à durée indéterminée*

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 7719 **Date limite :** 28 mai 2010

### Agent principal des achats

**Ministère des Travaux publics et des Services** **Yellowknife, TNO**
**Gestion des biens**

*Poste à durée indéterminée*

Le traitement initial est de 38,32 $ l'heure (soit environ 74 724 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 7716 **Date limite :** 28 mai 2010

### Formateur — Programmes de la sécurité du revenu

**Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation** **Yellowknife, TNO**
**Programmes de la sécurité du revenu**

*Poste à durée indéterminée*

Le traitement initial est de 40,13 $ l'heure (soit environ 78 254 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

**Nº du concours :** 7701 **Date limite :** 28 mai 2010

**Posez votre candidature en ligne au :**
www.hr.gov.nt.ca/employment
**Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :** Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

*• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*

4e Festival international de luth

# Hay River subjugué

**Sous l'initiative de Tyler Hawkins, enseignant et musicien reconnu aux Territoires du Nord-Ouest, les communautés du sud du Grand lac des Esclaves ont accueilli le 4e Festival international de luth des TNO, du 12 au 15 mai derniers.**

*Édith Vachon-Raymond*

Ce festival roule sa bosse aux TNO depuis quatre ans déjà, cette année, pour ajouter de la couleur à cet événement d'envergure internationale, Tyler Hawkins a fait appel à la chanteuse soprano de Fort Smith, Karen Zaidan.

Cette dernière a accompagné le luth de Michel Cardin, le luthiste le plus connu au Canada. Ensemble, ils ont offert une prestation savoureuse, l'humour de ces deux passionnés de la musique a arraché, plus d'une fois, des rires à la quarantaine de spectateurs rassemblés à l'Église pentecôtiste. Karen Zaidan, qui se produisait pour la première fois à Hay River, a réussi, sans l'ombre d'un doute, à subjuguer les auditeurs par la puissance de sa voix cristalline. « Elle a ajouté une autre dimension à la musique », a partagé Clinton Debogorski, un jeune musicien de Hay River, après le spectacle.

Karen Zaidan raconte avoir sauté sur l'occasion de se produire lors de ce festival. Elle ne se tarissait pas de remerciements à M. Hawkins pour l'invitation. « Il m'a appelé et il m'a demandé si je voulais... il n'a pas terminé sa phrase que j'ai répondu : "Oui !" », raconte la grande soprano, vêtue d'une longue robe soyeuse noire aux accents rouges. Mme Zaidan est connue à Fort Smith pour ses implications dans la francophonie, elle a d'ailleurs déjà chanté lors du Festival de bière de l'Association des francophones de Fort Smith. Mme Zaidan a d'ailleurs été une des ambassadrices culturelles des TNO à la Maison du Nord Canadien, aux Jeux olympiques 2010, à Vancouver.

Miguel Yisrael, que l'on connaît aussi sous le nom de Miguel Serdoura (il utilise aujourd'hui le matronyme maternel), était aussi du nombre. Luthiste chevronné, M. Yisrael est originaire de Lisbonne, il demeure aujourd'hui à Paris où il enseigne le luth. Il en était à sa deuxième participation au festival de Hay River, le seul de ce genre au Canada.

« Il faut créer un public, il faut intéresser les gens », a confié M. Yisrael, en entrevue avec *L'Aquilon*. Selon le musicien, bien qu'il joue un peu partout dans le monde, les petites communautés comme Hay River ne doivent pas être laissées pour compte. « Il n'y a pas de petites places ! », a-t-il laissé tomber doucement. Il raconte que, même à Londres, il y a quarante ans, on ne connaissait pas le luth. Musicien intelligent et sensible, il a captivé son auditoire.

M. Yisrael travaille actuellement un programme de Wolff Jakob Lauffensteiner, un Autrichien du XVIIe siècle. « Il s'agit d'un programme très peu connu, même par les luthistes », a partagé Miguel Yisrael qui vient tout juste de sortir un album : « The Court of Bayreuth ».

*Alors qu'on croyait que le luth avait perdu sa popularité avec l'arrivée du piano, Tyler Hawkins a partagé avoir découvert qu'il en était autrement : la chute de l'aristocratie européenne aurait, en effet, contribué à ce délaissement. « Les aristocrates étaient ceux qui engageaient les luthistes pour jouer dans leurs cours », a-t-il dit.(Crédit Photo : Adam Hill)*

## MOTS CROISÉS

### Les mots croisés de chez nous

**PROBLÈME NO 108**

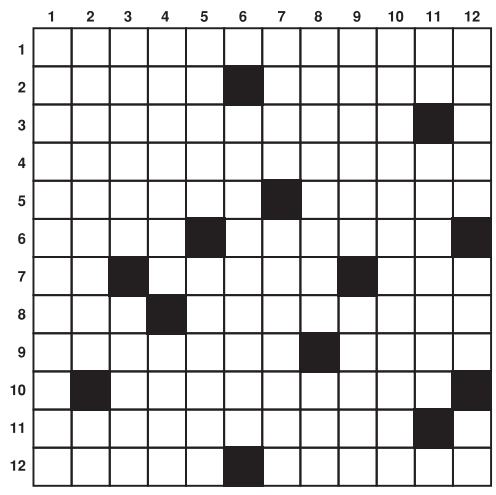

**HORIZONTALEMENT**

1- Très ancien, démodé.
2- Critère, principe. — Évêque de Lyon et Père de l'Église.
3- Développement d'un synopsis.
4- Fait d'obtenir une grâce (pl.).
5- Obtenir par ruse. — Oiseaux échassiers, estimés comme gibiers.
6- Hameau. — S'efforcer de ne pas rencontrer quelqu'un.
7- Lettre de l'alphabet grec. — Supporte, souffre. — Rait.
8- Volcan actif du Japon. — Mettait en valeur, en relief.
9- Récipient de cuisine. — Couleur bleue tirée de l'indigo.
10- Cadre des sous-officiers de carrière de la Marine nationale.
11- Passive, c'est la soumission aveugle aux ordres reçus.
12- Mollusque gastropode. — Bouleversement.

**VERTICALEMENT**

1- Action d'imaginer des évènements futurs.
2- Se dit d'un vêtement de confection établi selon les mesures moyennes d'un échantillonnage d'individus. — Écrivain malien (1901-1991).
3- Maison de trappistes. — Arbres.
4- Éparpilla. — Titre décerné à certains dignitaires de l'Empire ottoman.
5- Obligation morale. — Cordage qui sert à hisser.
6- Manière d'agir habituelle.
7- Capitale du Pérou. — Mettras bas, en parlant d'une vache.
8- Inflammation de l'urètre. — Fait partie du gros bétail.
9- Ordre de venir se présenter en personne pour rendre compte de sa conduite. — Peintre et savant italien (1452-1519).
10- Impossibilité, pour un organisme, de supporter certains aliments (pl.).
11- Doublée. — Ver marin.
12- Ville d'Allemagne. — Saison. — Démonstratif.

**RÉPONSE DU NO 107**

## Horoscope

**SEMAINE DU 23 AU 29 MAI 2010**

**BÉLIER**
Vous devez être très prudent dans tout ce que vous énoncez car il est possible que vous soyez dans l'obligation d'en prouver la vérité. Pensez intensément à cela.

**TAUREAU**
Le Soleil vous apporte le besoin de réussir matériellement. Vous êtes dans une période où cela compte beaucoup pour vous.

**GÉMEAUX**
Vous ressentez les choses avec beaucoup de subtilité. La planète Vénus vous apporte le besoin de vraiment vivre dans la paix avec ceux que vous aimez.

**CANCER**
Vous êtes très sûr de vous et vous allez vers des situations heureuses. Vous faites beaucoup de bien à votre entourage.

**LION**
La planète Terre fait que vous voulez tout vivre avec éclat. Vous êtes dans une période qui vous rend très sensible aux émotions qui se vivent dans votre entourage.

**VIERGE**
Vous avez de grandes énergies morales. Vous êtes capable d'agir pour qu'elles puissent se vivre d'une manière formidable. Vous aimez donner beaucoup aux autres.

**BALANCE**
La planète Saturne fait que vous réfléchissez au sujet de vos amitiés. Vous êtes dans une période où toutes les formes de sentiments sont importantes dans votre pensée.

**SCORPION**
Vous êtes très sûr de votre jugement. Cependant, ne soyez pas trop sévère avec la personne que vous aimez. Cela ne vous apporterait rien de bon.

**SAGITTAIRE**
Vous êtes dans une période où vous voulez être respecté de la part des gens qui vous entourent. Cela est primordial pour que vous vous sentiez heureux.

**CAPRICORNE**
Vous savez faire la part des choses dans le domaine du travail. Ne vous placez pas dans des situations où vous seriez dans un état d'épuisement.

**VERSEAU**
Vous avez une grande possibilité de comprendre certaines choses avec une force morale fantastique. Vous apportez beaucoup de rayonnement autour de vous.

**POISSONS**
Vous êtes très sérieux face à de nouvelles obligations dans votre vie. Cela vous demande un surcroît de travail. Vous pouvez tout faire avec bonheur.